

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du conseil communal qui se tiendra à la Maison communale, Place Louis Piron à 4690 Bassenge Roclenge-sur-Geer le jeudi 08 avril 2010 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2010
- 2° Adoption du cahier des charges et choix du marché pour le placement d'une clôture au « borday » à Wonck.
- 3° Fabrique d'Eglise Saint Victor de Glons - Compte exercice 2009.
- 4° Fabrique d'Eglise Saint Georges d'Eben - Compte exercice 2009.
- 5° Fabrique d'Eglise Notre Dame d'Emael - Compte exercice 2009.
- 6° Fabrique d'Eglise Saint Pierre de Bassenge - Compte exercice 2009.
- 7° Dénomination de la nouvelle voirie créée dans le lotissement rue de Tongres à Hétrich à Roclenge-sur-Geer.
- 8° Compte communal:
 - a) Approbation des comptes communaux budgétaires ordinaire et extraordinaire - Exercice 2009
 - b) Approbation du compte de résultats 2009, du bilan 2009 et de la synthèse analytique.
- 9° Modification budgétaire n° 1 service ordinaire et n° 2 service extraordinaire exercice 2010.
- 10° Désignation d'un représentant, Membre effectif, à la maison du Tourisme de la Basse-Meuse en remplacement de Mr Ph. DEFRAIGNE démissionnaire.
- 11° Désignation d'un représentant à l'A.S.B.L. Bibliothèque Saint Victor en remplacement de Madame VAN BOVEN Sabine démissionnaire.
- 12° Prise d'acte de la démission de Monsieur Serge FRAIKIN au sein de la C.C.A.T.M. et de son remplacement.

- 13° Dépistage mobile du cancer du sein - campagne 2010 - Mesures temporaires visant à interdire le stationnement excepté le car de dépistage.
- 14° Adoption du cahier des charges et choix du marché pour acquisition de serveurs pour le centre administratif et CPAS.
- 15° Projet de circuit permanent au lieu dit « Sur Hez » - Information.
- 16° Adoption du cahier des charges et choix du marché pour l'acquisition d'une tarière.

LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 31 MARS 2010 AU PLUS TARD.

Bassenge, le 29 mars 2010.

PAR LE COLLEGE

**Le Secrétaire communal,
J.TOBIAS**

**Le Bourgmestre,
J. PIETTE**